

Vers un accès sécurisé et transfrontalier aux données de santé

Publié le 15 février 2019

Le 6 février, la Commission a présenté une série de recommandations concernant la création d'un système sécurisé qui permettra aux citoyens d'accéder à leur dossier de santé informatisé dans tous les États membres.

Ce système permettrait notamment de donner aux médecins un accès immédiat aux informations médicales lorsqu'une personne est victime d'un accident lors d'un déplacement dans un autre État membre.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)